

DIAL - octobre 2013 - campagne de soutien 2013-2014 (1/5), sommaire, informations & points de repère

mercredi 9 octobre 2013, mis en ligne par [Dial](#)

Campagne de soutien 2013-2014

Les lecteurs et lectrices qui nous lisent depuis plus d'un an connaissent déjà la solution adoptée par Dial pour continuer son travail d'information, les nouveaux venus le découvrent avec ce numéro : chaque année, la revue organise une campagne de soutien d'octobre à décembre.

Dial a été créé en 1971 pour, comme son nom l'indique, diffuser de l'information sur l'Amérique latine. Le régime militaire brésilien (1964-1985) exerçait un contrôle de l'information et le projet du fondateur de Dial, Charles Antoine, était de tenter de contourner ces contrôles en s'appuyant sur un réseau de connaissances pour offrir aux lecteurs et lectrices francophones des informations sur ce qui se passait dans le pays, et au-delà, en Amérique latine. La revue, d'abord diffusée par abonnement, publie depuis lors des informations rédigées par des Latino-Américains et traduites en français.

En novembre 2006, Dial est devenue une revue en ligne et la question s'est posée de savoir si l'accès devait être libre et gratuit ou limité aux abonnés. C'est la première solution, plus conforme à notre volonté d'information, qui a été retenue. Mais l'option de la gratuité requiert de trouver une manière de financer les dépenses nécessaires au fonctionnement de la revue. C'est dans cette perspective que nous avons lancé l'idée de campagnes annuelles de soutien.

Ce procédé permet de ne faire appel à votre appui financier que deux mois par an et de fonctionner sans mention des impératifs de financement ni publicité pendant le reste de l'année. Il a aussi l'avantage de démocratiser l'accès à l'information que nous souhaitons diffuser et de compter sur la responsabilité et l'engagement des lecteurs et des lectrices, plutôt que d'imposer une obligation d'abonnement avec peu de considération des possibilités financières de chacun et chacune.

C'est bien sûr un pari risqué, mais pour l'instant, cela fonctionne à peu près, avec des hauts et des bas, selon les années. Nos dépenses annuelles sont d'environ 15 000 euros par an. Cette année, comme l'année dernière, nous nous fixons donc comme objectif d'atteindre, avec votre aide, cette somme. En 2012-2013, nous avons presque réussi à atteindre l'objectif, avec 14 163 euros de dons. L'année précédente, nous l'avions pleinement atteint, avec 15 892 euros. **Cette réussite est due à tous vos gestes de soutien qui sont très précieux pour nous car ils disent aussi que notre travail de diffusion de l'information a du sens pour vous.**

Chaque année, le moment de la campagne est très important pour nous, car c'est d'elle que dépend la possibilité de continuer. **Nous comptons donc à nouveau sur votre soutien sans lequel rien ne sera possible.** Nous vous tiendrons au courant des avancées de la campagne avec la parution des numéros de novembre et de décembre. Nous vous enverrons aussi deux courriels supplémentaires, à mi-course entre les numéros mensuels.

Nous avons à l'heure actuelle environ 2700 abonnés. Si chaque personne donnait 20 euros, nous recueillerions 54 000 euros. Bien entendu, cela n'arrive jamais. Si 400 personnes donnaient 50 euros – le prix de l'abonnement papier était à l'époque de 65 euros –, nous obtiendrions 20 000 euros ! Dans les

faits, chacun, chacune, donne selon ses possibilités et les montants varient, mais plus nous recevrons de dons, plus nous aurons de chances d'atteindre notre objectif.

L'association Les Amis de Dial est désormais reconnue d'intérêt général. Vos dons peuvent donc donner lieu à des déductions d'impôts (déduction de 66 % des sommes versées dans la limite de 20% du revenu imposable). Si vous souhaitez en bénéficier, il suffit de nous le signaler, nous vous enverrons un reçu.

Les modalités pratiques du don (par chèque, virement, virement mensualisé ou paiement en ligne Paypal) sont détaillées dans le texte « [Faites un don pour soutenir Dial et AlterInfos](#) ».

En résumé :

- Comme l'année dernière, vous pouvez envoyer vos chèques libellés à l'ordre de l'Association Les Amis de Dial à l'adresse suivante :

**Association Les Amis de Dial
c/o Pierre Grandjean
35, rue Antoine Charial
69003 Lyon - FRANCE.**

- Pour les virements, les coordonnées bancaires de l'association sont :

Titulaire du compte : Association Les Amis de Dial
Domiciliation : Crédit Mutuel Lyon Jean Macé (France)
RIB : 10278 07304 00062667101 41
IBAN : FR76 1027 8073 0400 0626 6710 141
BIC : CMCIFR2A

- Les banques offrent la possibilité de réaliser de manière automatique des virements mensuels d'une petite somme (5 ou 10 euros, par exemple), ce qui peut nous permettre de compter sur un apport régulier et qui peut vous éviter de trop déséquilibrer des budgets parfois déjà bien serrés.

Nous espérons que cet appel obtiendra votre soutien et que, grâce à vous et pour vous, Dial continuera son travail d'information.

Cordialement,

l'équipe de Dial.

Sommaire

- [Points de repère](#)

- **DIAL 3253** - [CUBA - Agroécologie : l'autre révolution](#)

- **DIAL 3254** - [MEXIQUE - Chiapas : les petites écoles d'en bas](#)

- **DIAL 3255** - [CHILI - Le mouvement étudiant reste mobilisé](#)

- **DIAL 3256** - [HONDURAS - Déclaration du diocèse de La Ceiba sur l'extractivisme](#)

Archives de DIAL en ligne

La quasi-intégralité des numéros de DIAL depuis 1971 est désormais accessible en ligne dans la rubrique [Archives](#).

Il nous manque encore cependant quelques numéros. Si vous disposez de certains d'entre eux, vous nous rendriez un grand service si vous pouviez nous en faire parvenir une photocopie à l'adresse suivante :
Revue DIAL, 4 rue de Chamrousse, 38600 Fontaine.

Voici la liste des numéros DIAL manquants à ce jour :

- Année 1971 : 8, 9, 11, 12, 14, 15, 20, 22
- Année 1972 : 25, 32, 34, 63
- Année 1973 : 83, 109, 113, 120
- Année 1974 : 154, 160, 162, 166, 169, 170
- Année 1975 : 211, 219, 224, 233, 262
- Année 1976 : 275, 281, 285, 288
- Année 1977 : 373, 375, 383

N'hésitez pas à nous contacter par courriel ([redaction\[AT\]dial-infos.org](mailto:redaction@ dial-infos.org)) pour coordonner les envois et éviter que plusieurs personnes nous envoient le même numéro.

Du côté d'AlterInfos

[Nouveaux sites recensés](#)

- [Centro Bartolomé de Las Casas \(Perú\)](#)
- [Pikara magazine \(España\)](#)
- [Prensa comunitaria \(Guatemala\)](#)
- [Iglesia de a pie - Ecuador por la paz y la reivindicación](#)

[Derniers articles en français](#)

- [L'écologie politique, une éthique de la libération : entretien avec André Gorz](#)

Derniers articles publiés, classés par pays et régions (toutes langues confondues)

- [Global](#)
- [Amérique centrale](#)
- [Amérique du Nord](#)
- [Amérique du Sud](#)
- [Amérique latine](#)
- [Amériques](#)
- [Argentine](#)
- [Belize](#)
- [Bolivie](#)
- [Brésil](#)

- [Canada](#)
- [Caraïbes](#)
- [Chili](#)
- [Colombie](#)
- [Cône Sud](#)
- [Costa Rica](#)
- [Cuba](#)
- [Équateur](#)
- [El Salvador](#)
- [Guatemala](#)
- [Guyana](#)
- [Haïti](#)
- [Honduras](#)
- [Mecosur](#)
- [Mexique](#)
- [Nicaragua](#)
- [Panamá](#)
- [Paraguay](#)
- [Pérou](#)
- [Puerto Rico](#)
- [République dominicaine](#)
- [United States](#)
- [Uruguay](#)
- [Venezuela](#)

Si vous trouvez qu'un pays ou une région ne sont que trop peu couverts, aidez-nous à y remédier !
[Écrivez-nous.](#)

[>> [Retour au sommaire.](#)]

Points de repères

30 septembre 2013 - El Salvador

En 1977, Monseigneur Óscar Arnulfo Romero avait créé le Secours juridique de l'Archevêché de San Salvador pour recevoir les plaintes des plus faibles dans les années précédant la guerre civile (1980-1992) prenant acte du fait que le système judiciaire était incapable de venir en aide aux plus pauvres. En 1982, Monseigneur Arturo Rivera Damas a créé à son tour la Tutelle légale de l'archevêché pour poursuivre les activités du Secours juridique. La Tutelle légale a été fermée de manière abrupte lundi 30 septembre, juste une semaine et demie après que la Cour suprême salvadorienne a accepté d'examiner la constitutionnalité de la Loi d'amnistie, ce qui, si la Cour statuait sur son inconstitutionnalité, pourrait conduire à la réouverture de nombreux cas pour lesquels les documents et témoignages recueillis par la Tutelle légale seraient d'une importance cruciale. Des manifestations ont eu lieu devant la cathédrale métropolitaine pour protester et de nombreuses voix se sont prononcées contre la fermeture, notamment le Président Mauricio Funes, le procureur David Morales ou des organismes de défense des droits humains comme le Centre pour la Justice et le droit international (CEJIL, pour son sigle anglais).

- [EL SALVADOR - Arzobispo cierra el socorro jurídico para los pobres creado por monseñor Romero](#)
- [EL SALVADOR - Arzobispado cambia por tercera vez el argumento que lo llevó a cerrar Tutela Legal](#)

Vous pouvez écrire à l'archevêque pour dénoncer la fermeture de la Tutelle légale. Voici son adresse postale :

Don José Luis Escobar Alas,
Arzobispado de San Salvador,
Col. Médica, Ave Dr. Emilio Álvarez y Ave. Dr. Max Bloch,
San Salvador. EL SALVADOR C.A.

Voici aussi un exemple de lettre en espagnol, à toutes fins utiles :

« Señor Obispo,

Quedamos atónitos al ser informados del cierre repentino y arbitrario de "Tutela legal del Arzobispado de San Salvador", decisión tomada por Ud. de manera intempestiva y brusca, sin preaviso ni diálogo con los juristas y empleados de la institución que realizan desde más de 32 años una labor esencial a la paz social y un servicio eclesial al servicio de los más pobres del Salvador.

¿Acaso las mujeres y los hombres que han trabajado con tesón al servicio de la justicia con la Arquidiócesis merecían de parte del pastor ser tratados con tamaña violencia, negándoles sus derechos de trabajadores y ciudadanos y su calidad de hijas e hijos de Dios ?

Nos preocupa de sobremanera la seguridad de alrededor de 50 mil expedientes con testimonios que fueron documentados hasta la firma de los Acuerdos de Paz en 1992. ¿Acaso los familiares de tantas víctimas que acudieron a las oficinas de Tutela Legal serán defraudados por la misma institución de la Iglesia en qué depositaron su confianza ? ¿Acaso la Iglesia de San Salvador llegará a ser un obstáculo para que se haga justicia en el país ? Ud. tendrá que responder por cualquier documento perdido o destruido.

A mitades de Setiembre, la Sala de lo Constitucional admitió una demanda buscando que se declare nula la Ley de Amnistía de 1993. ¿No será que la perspectiva de que la Corte suprema pueda abrir la posibilidad de auscultar los crímenes de la guerra civil salvadoreña le causa pánico a los sectores implicados y estén haciendo presiones sobre su persona ? O sea, ¿sería pura coincidencia su premura en cerrar Tutela Legal sin la menor transparencia ? ¿Qué pretende esconder ? ¿No es cierto que Ud. expresó públicamente su oposición a la nulidad de la ley de Amnistía ?

Como cristianos, nos duele que la Iglesia de San Salvador sea humillada por su actitud prepotente y en nada evangélica. Al abrirse el camino de la canonización de su santo predecesor Oscar Romero que derramó su sangre y dio esperanza a su pueblo en la tormenta que azotaba el país, queremos expresar nuestro repudio a tan indigna actitud y a tan irresponsable decisión y le pedimos que recapacite como pastor.

Con dolor, tristeza e indignación,

... »

3 octobre 2013 - Équateur

Jeudi 15 août, le président Rafael Correa avait demandé à l'Assemblée nationale l'autorisation d'exploiter le pétrole à Yasuni, une vaste réserve écologique d'Amazonie, prenant acte de l'échec de l'appel de fonds international destiné à éviter l'extraction de réserves de 920 millions de barils de pétrole, représentant 20% des réserves du pays. Jeudi 3 octobre, l'Assemblée nationale a autorisé les forages dans le Parc national. Les associations indiennes et de défense de l'environnement opposées à l'exploitation continuent leur lutte et souhaitent convoquer un référendum par initiative populaire.

Faites-nous parvenir par courriel (redaction[AT]dial-infos.org) vos propositions de points de repère pour le mois d'octobre.

[>> [Retour au sommaire.](#)]

Envoi du courriel mensuel et changements d'adresse

Si vous changez d'adresse courriel et souhaitez continuer à recevoir Dial chaque 1^{er} du mois, veuillez [nous communiquer](#) votre nouvelle adresse. Une fois que votre ancienne adresse est invalidée, nous risquons de ne plus avoir de moyens de vous contacter.

Recevoir les nouvelles de Dial ou d'AlterInfos par courriel

- Pour recevoir le sommaire de Dial chaque mois par courriel, vous pouvez utiliser le [formulaire d'inscription](#). Si par erreur, vous recevez Dial à plusieurs de vos adresses, vous pouvez désinscrire les adresses superflues en bas de cette page https://listes.globenet.org/listinfo/abonnes_dial. Vous pouvez aussi envoyer un courriel à dialATdial-infos.org en précisant les adresses superflues, nous nous ferons un plaisir de les désinscrire.

- Si vous souhaitez être informé-e des publications sur le site [AlterInfos](#) (articles en espagnol principalement, mais aussi en anglais, en portugais et en français), vous pouvez vous inscrire à [AlterInfos via mail, la lettre d'information hebdomadaire d'AlterInfos](#).

Faites connaître Dial autour de vous

Si vous souhaitez faire connaître Dial et AlterInfos à d'autres personnes, vous pouvez utiliser les tracts prêts à imprimer disponibles en bas de l'article « [Faites connaître Dial et AlterInfos autour de vous](#) ». Vous pouvez aussi simplement transférer par courriel le sommaire du dernier numéro...